



N° 5739
Reçue le 10.02.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 10.02.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 10 février 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Madame la Ministre des Finances.

Le rapport annuel de l'Administration des douanes et accises livre de nouvelles tendances concernant le trafic et la consommation de drogues. Il s'avère que les livraisons par courrier express connaissent un grand essor depuis le début de la pandémie. Cela s'accompagne d'une difficulté de retracer le parcours des drogues.

Les chiffres montrent également que les drogues de synthèse et l'usage abusif de médicaments trouvent des débouchés au Luxembourg.

Dès lors, j'aimerais savoir de la part de Madame et Monsieur les Ministres :

- Quels sont les moyens dont les deux ministres disposent pour faire face et contrecarrer ce nouveau phénomène (livraisons express) ?
- Quelles mesures les ministres comptent-ils prendre pour faire face à l'utilisation abusive croissante de certains médicaments ?
- Les ministres supposent-ils que les développements décrits ci-dessus concernant la consommation et le transport de drogues sont des phénomènes plutôt temporaires ou plutôt de longue durée ? Ces phénomènes sont-ils observés dans les autres Etats membres européens ? Dans l'affirmative, comment ces derniers abordent-ils cette problématique récente ? Existe-t-il une concertation et collaboration européenne à ce niveau ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Dan Biancalana
Député